



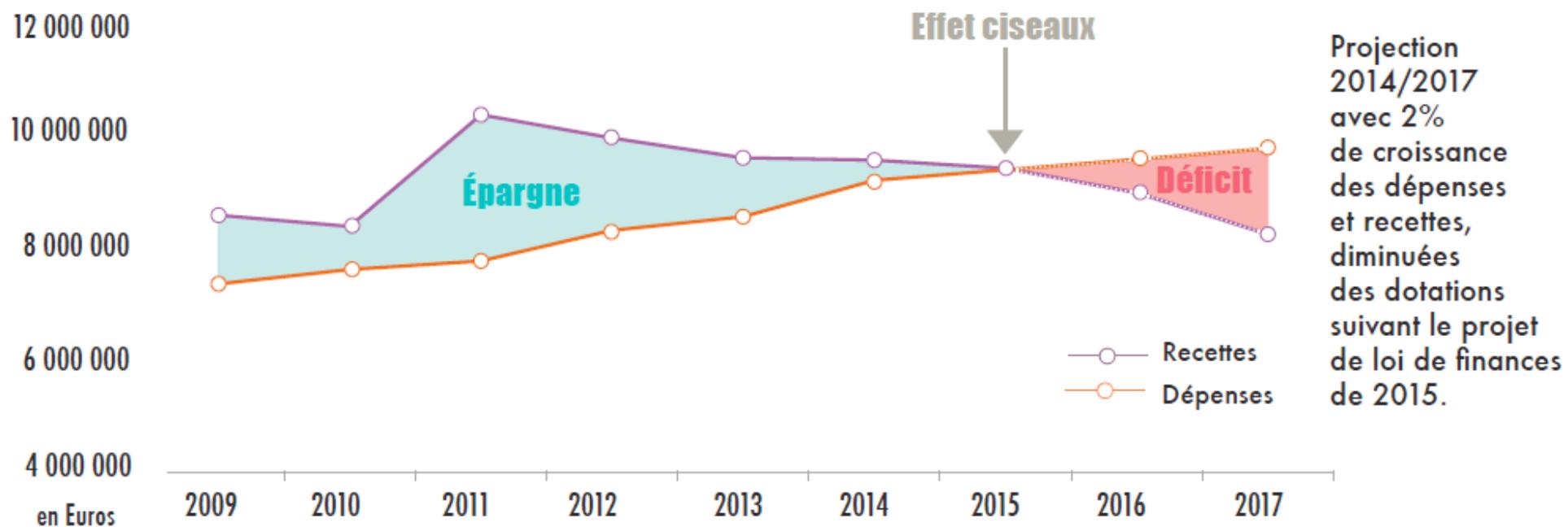
RÉUNION PUBLIQUE QUARTIER DE GELÈS

ZONE	DATE	QUESTION / INTERVENTION	RÉPONSE APPORTÉE AU COURS DE LA RÉUNION puis AVANCEMENT	AVANCÉE	
				en cours	cloturé
	oct-14	Mme le Maire informe de la suppression du service Resago l'été dernier. Ce n'est pas du fait de l'équipe municipale actuelle. Cette dernière demandera le maintien du service pour l'été prochain	RESAGO : nouvel arrêt rue Odile REDON avec plateforme de sécurité pour attendre le bus		
	oct-14	Est-il prévu des transports en commun pour personnes âgées ou à mobilité réduite ?	Oui, c'est le mobibus		
	oct-14	RESAGO : la correspondance avec la Linane 5 n'est pas adaptée le matin. Il faut prendre le RESAGO 1h avant.	L'information sera remontée à la CUB		
	oct-14	Rythmes scolaires : doublement du tarif du périscolaire (matin + soir) : pourquoi ?	Pas de doublement. C'était déjà comme ça l'année dernière. Forfait le matin et soir, quel que soit le temps passé L'APS démarre 15 min plus tôt que l'année dernière . Depuis cette année le goûter est offert aux enfants		
CHEMIN DU FOUR À CHAUX	oct-14	Les voitures roulent beaucoup trop vite – et les camions circulent alors qu'ils sont interdits	La mission spécifique « circulation » ne représente que 6% des missions de la gendarmerie. En 2014, il y a eu sur la commune 293 interventions pour vitesse excessive sur la commune du Taillan. La gendarmerie est intervenue depuis la réunion du mois d'octobre, et a verbalisé à 37 reprises pour différentes infractions. Mise en place d'un radar pédagogique PM 26/03/14 10h30->11h00		
	oct-14	Proposition de sens de circulation pour réduire le trafic sur certaines rues à soumettre aux élus	Travaux chemin du four à chaux à venir - 10/03 : difficile de mettre en œuvre avant d'avoir un itinéraire sécurisé sur Four à Chaux		
	oct-14	Etude pré-opérationnelle d'Urbanisme du chemin four à chaux : où en est-elle ?	Cette étude est inscrite au contrat de Co-Developpement actuel. Mais il existe des contraintes environnementales qui retardent le projet. Le projet inclut plusieurs acquisitions foncières – seules quelques personnes ont répondu (positivement ou négativement) à la CUB. Les riverains doivent faire part à la CUB de leur avis quant aux propositions d'acquisition		
	oct-14		Inscription prochain CoDev : travaux peut-être 2015		
AVENUE DE SOULAC	oct-14	Demande d'intervention face à la vitesse excessive (réduire vitesse ou radar pédagogique)	Un radar pédagogique Police Municipale le 13/10/14 et le 27/03/15 La gendarmerie contrôlera pour interpeler les automobilistes qui accélèrent après le radar		
	oct-14	L'adjoint au Maire délégué à la Voirie précise qu'il est envisagé, aux angles Tanais/Foin - Machadey/Mathiadeux, deux ronds points ou des feux. Etude en cours – coûts très élevés mais c'est une priorité (au moins un des deux carrefours)	Une réflexion sera menée pour inscrire un projet de giratoire dans le contrat de Co-Developpement 10/03/15 : étude d'aménagement inscrite sur le contrat CODEV avec BM		
	oct-14	Encombrement pour amener les enfants à l'école	Le projet de déviation est en cours Réfente du centre-bourg à venir (mais dépend de la déviation) Lorsque la déviation sera en place, on évaluera le trafic sur les voiries secondaires		
	oct-14	Il n'est pas possible de construire un abri de jardin car en zone N2G	Le PLU est communautaire, donc la commune n'a pas la main sur tout le règlement Mais l'information a été remontée à la CUB pour construction supplémentaire sur parcelle déjà bâtie. Travail engagé dans le sens d'un assouplissement de la règle Calendrier de révision du PLU : enquête publique 2015 et mise en application 2017		

Finances communales 2015



ÉVOLUTION DES FINANCES COMMUNALES



À VOUS LA PAROLE

*Finances
communales
2015*





*Cadre
de vie*



*Sécurité
Circulation*



*Vie de
quartier*



*Services
Publics*



Urbanisme



COLLECTE DES DECHETS VERTS



EVOLUTION DES PRATIQUES DE GESTION DE L'ESPACE PUBLIC



REEMPLACER LES PESTICIDES, C'EST AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE ET LE CADRE DE VIE

Rue entretenue avec des pesticides



ENJEUX
SANITAIRES

POLLUTION



Rues « tristes »

	Empoisonnement rapide à fortes doses, imitant, allergisant cutané ou somnolence.
	Brûlures voir rongement de la peau et/ou des yeux en cas de contact ou de projection.
	Empoisonnement rapide à faibles doses, voir mortel.
	Cancérogène, anomalie génétique, toxique pour la reproduction, effets irréversibles ou allergisant respiratoire, même en une seule exposition.



Rue entretenue sans produit phytosanitaire



SANTÉ PRÉSERVÉE



ENVIRONNEMENT
PROTÉGÉ



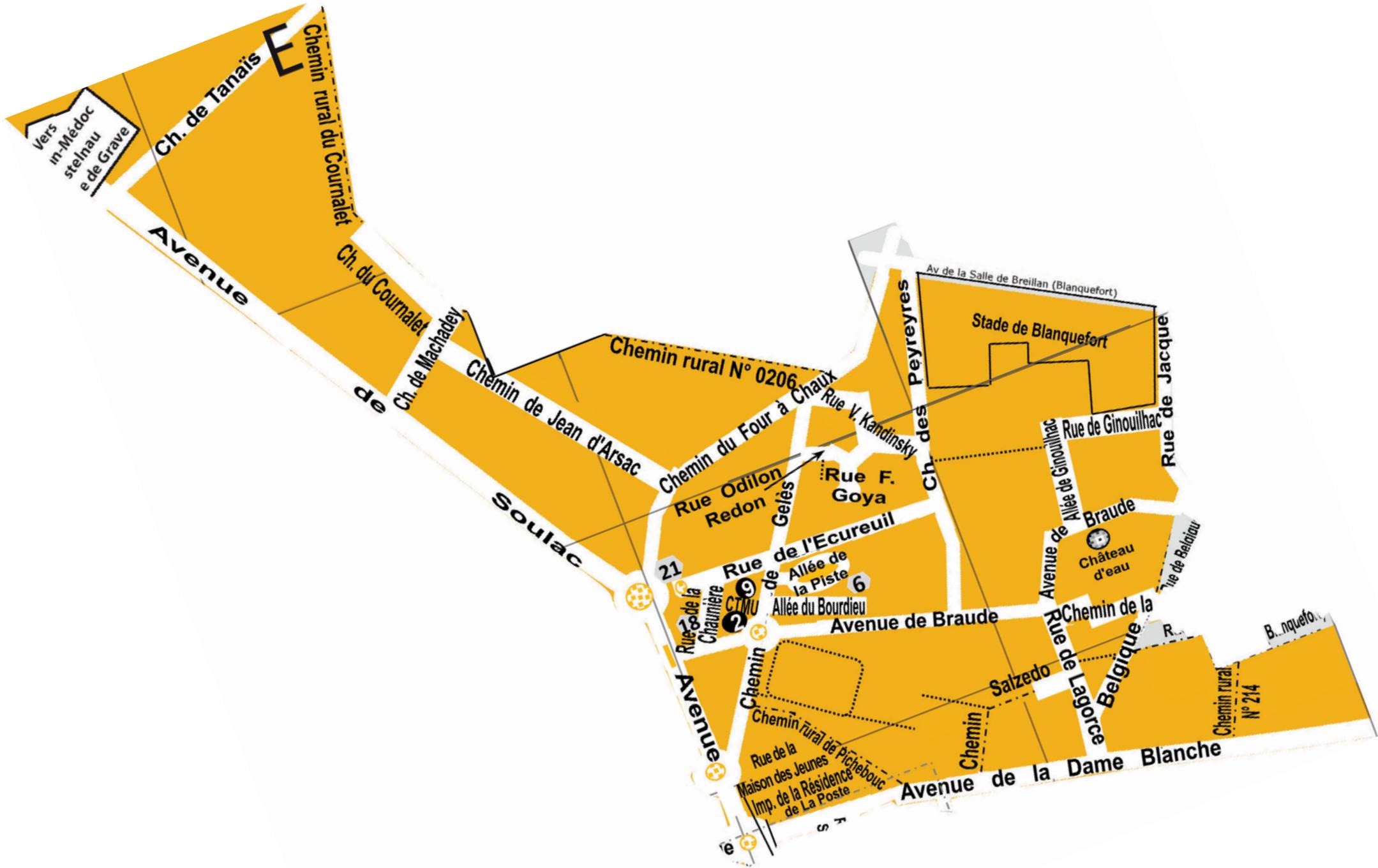
CADRE DE VIE AMÉLIORÉ Rues plus agréables



- Où le désherbage est-il vraiment nécessaire ? Ne peut-on pas accepter la végétation spontanée sur certains secteurs ?
- Quelles sont les zones qui peuvent être entretenues par des techniques alternatives (mécanique, thermique) ?

IL NE S'AGIT PAS DE NE PLUS ENTREtenir
MAIS D'ENTREtenir DIFFÉREMENT

**CHARTRE URBAINE
ARCHITECTURALE
& PAYSAGERE**



Versin-Médoc
Grave

Ch. de Tanais
Chemin rural du Courmalet

Avenue de Soulac

Ch. du Courmalet

Ch. de Machadey

Chemin de Jean d'Arsac

Chemin rural N° 0206

Chemin du Four à Chaux

Rue V. Kandinsky

Av de la Salle de Breillan (Blanquefort)

Stade de Blanquefort

Rue de Jacques

Rue de Ginouilhac

Rue Odilon Redon

Rue F. Goya

Rue de l'Ecureuil

Allée de la Piste

Allée du Bourdieu

Avenue de Braude

Château d'eau

Rue de Belaitour

21

Rue de la Chaumière

CTMU

6

Avenue de Braude

Chemin de la

Salzedo

Rue de Lagorce

Belgique

B. nqueto

Chemin rural N° 214

Rue de la Maison des Jeunes
Imp. de la Résidence de La Poste

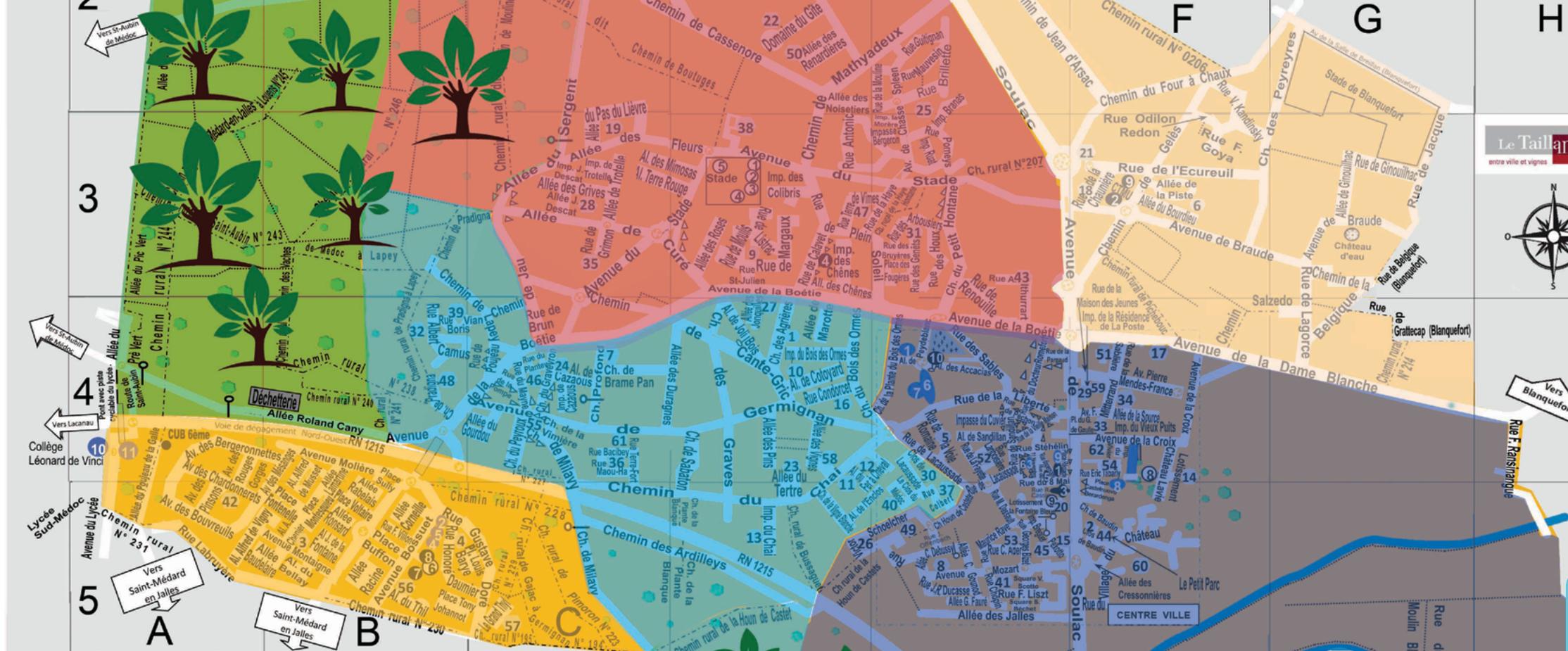
Avenue de la Dame Blanche

10

10

C-E-2	N°195 Ch. R.	D-5	Bussagnet (Ch. R. de)
E-F-2	N°206 Ch. R.	E-1	Coumalet (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R.	C-5	Gajaç à Germignan (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	E-3	Gratcap (Rue de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Haye à Hontane (Ch. R. de la)
C-4-5	N°227 Ch. R.	C-D-5	Houn de Castel (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Moulinay (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R.	F-3-4	Picheboc (Ch. R. de)
B-4	N°238 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194: Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R.	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.		
A-3 B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245: Ch. R. de)	A-2 B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245: Ch. R. de)
B-2-3	N°246 Ch. R.	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)

2	F-5	Graveyron (Le Hameau de)	24	C-4		44	F-5	Petit Parc (Lot.)
3	B-4-5	Boétie (Rés. la)	25	D-3 E-2-3	Hontane (Dom. de)	45	E-5	Pexotto (Lot.)
4	B-5	Bois de Germignan (Lot. le)	26	D-5		46	C-4	Peyroux (Rés.)
5	E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27	D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47	D-E-3	Plein Soleil (L.)
6	F-3	Bourdieu (Rés. le)	28	C-3	Jau (Dom. de)	48	B-4	Pradignan (L.)
7	C-4	Brame Pan (Rés.)			Jau Est - Jau Ouest - Sci de Jau	49	D-E-5	Pré des Grillo
8	E-5	Bussat (Domaine de)			Jau (Le Hameau de)	50	D-2	Puy du Luc (L.)
9	D-3	Calavet (Dom. de)	29	F-4	La Poste (Rés. de)	51	F-4	Sablères (Lot.)
10	D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	30	E-4-5	Lacaussade (Lot. le Clos de)	52	E-4	Sandillan (Ré)
11	D-4-5	Carrety (Rés. du)	31	C-3	Landotte (Lot. La)	53	E-5	St-Hilaire (Lot.)
12	D-E-4	Chai (Le Hameau du)	32	E-4	Lapey (Lot. de)	54	F-4	Tabarly (Rés.)
13	D-5	Chai (Rés. du)	33	F-4	Le Parvis de la Source	55	C-4	Telhan (Rés.)
14	F-4-5	Château Lavie (Lot.)	34	F-4	Le Patio (Rés.)	56	B-5	Thil (Lot. le)
15	E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	35	C-3	Louisière (Lot. La)	57	C-5	Thyl (Lot. le G.)
16	D-4	Corlande (Rés.)	36	C-4	Maou-Ha (Rés. Les)	58	D-4	Tournebride (L.)
17	F-4	Dame Blanche (Lot. la)	37	E-5	Maisonnerale de la Béchade (La)	59	F-4	Vergers (Rés.)
18	F-3	Ecureuils (Dom. des)	38	D-3	Maisonnerale du Stade (La)	60	F-5	Village du Ch.
19	C-2-3	Fleurs de Maymie (Les)	39	B-C-4	Mayne (Lot. le)	61	C-4	Vimière (Le C.)
20	E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	40	E-5	Médoc (Le Clos du)	62	F-4	Vivier (Rés. d.)
21	F-3	Four à Chaux (Lot. du)	41	E-5	Orée du Médoc (Lot. L')			
22	D-2	Gîte (Dom. du)	42	A-B-4-5	Palombière (Rés. La)			



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Elémentaire La Boétie	4 D-3 Le Palio
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	6 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	6 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle de la XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Elémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Elémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	

À VOUS LA PAROLE

*Cadre
de vie*



*Urbanisme
de proximité*

*Sécurité
Circulation*

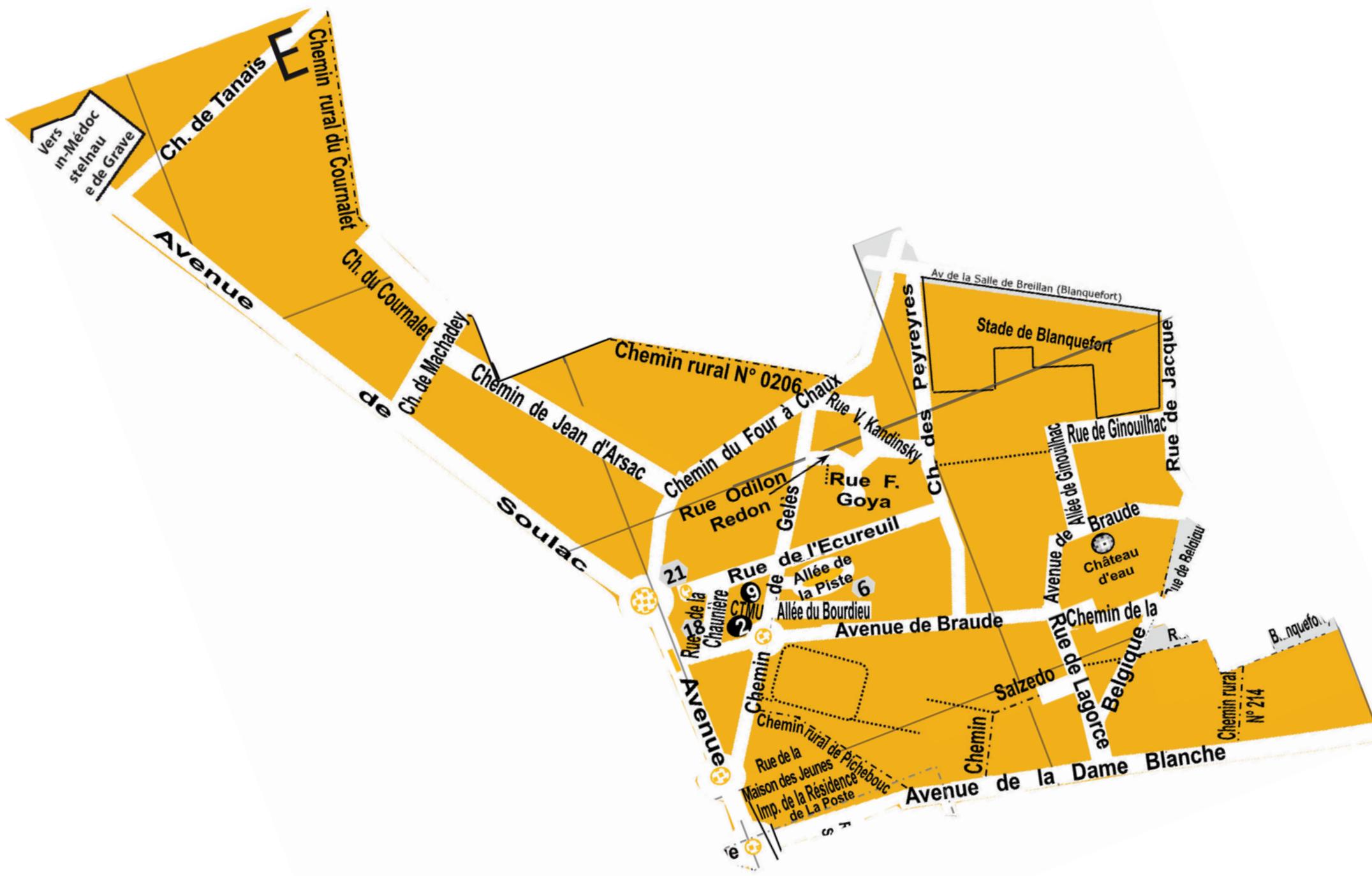
*Vie de
quartier*

*Services
Publics*

Urbanisme



**ETUDE URBAINE
PRE-OPERATIONNELLE
DU SECTEUR
GELES-RENOUILLE**



Vers
in-Medoc
steinau
e de Grave

Ch. de Tanais

Chemin rural du Cournalet

Avenue

Ch. du Cournalet

Ch. de Machadey

Chemin de Jean d'Arsac

Soulac

Chemin rural N° 0206

Chemin du Four à Chaux

Rue Odilon Redon

Rue V. Kandinsky

Rue F. Goya

Rue de l'Ecureuil

Allée de la Piste

Allée du Bourdieu

Avenue de Braude

Av de la Salle de Breillan (Blanquefort)

Stade de Blanquefort

Rue de Ginouilhac

Rue de Jacque

Braude

Château d'eau

Rue de Balatau

21

Rue de la Chaumière

CTMU

Chemin de

Chemin rural de Pichebouc

Rue de la Maison des Jeunes
Imp. de la Résidence de La Poste

6

Salzedo

Chemin de la Belgique

Rue de Lagorce

Avenue de la Dame Blanche

Chemin rural N° 214

B. nquefort

10

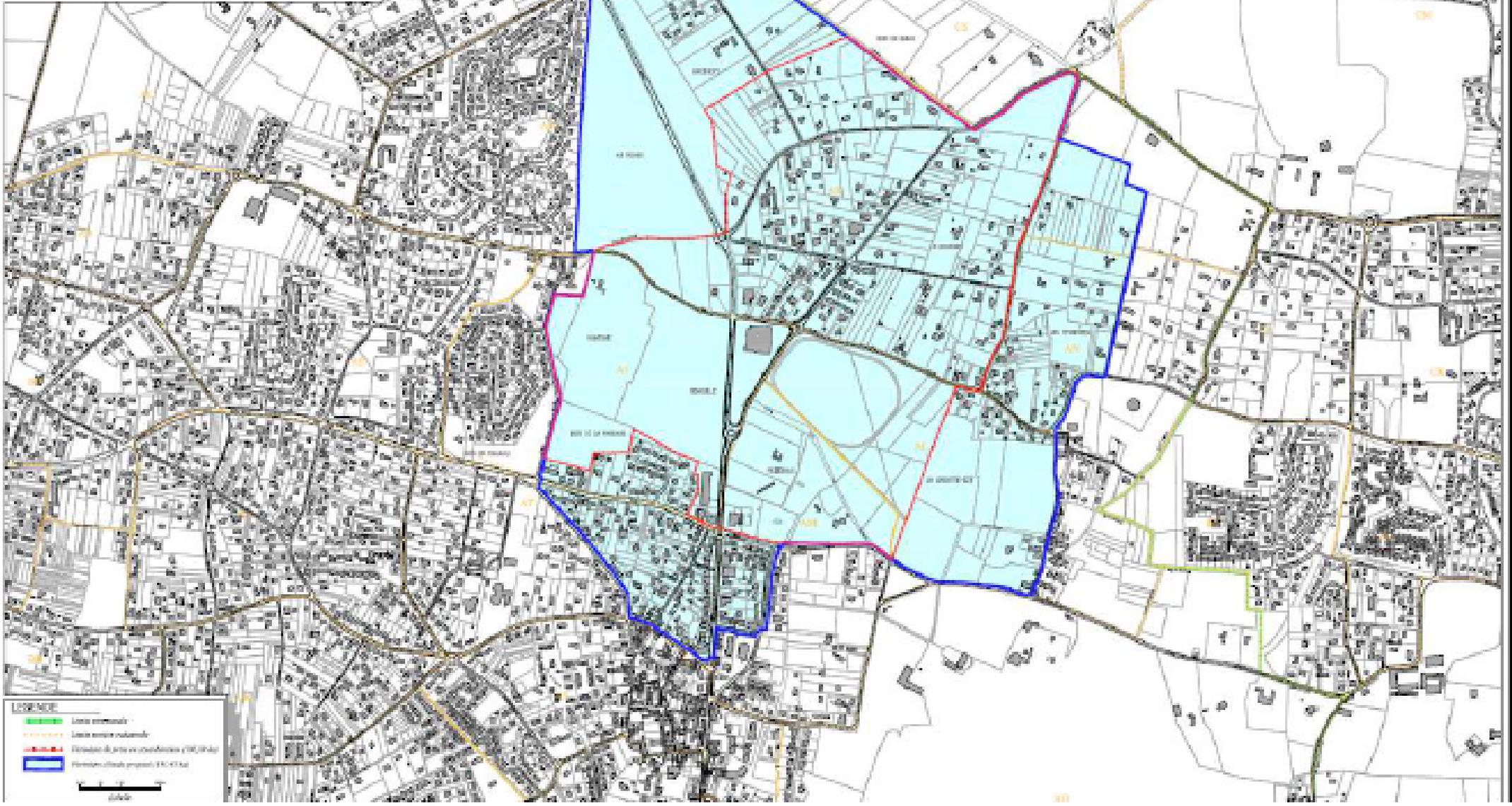
LA CUB PÔLE DYNAMIQUES URBAINES
D.U. / S.P.A.U.

Commune de Tal Ben-Mébaec

SECTEUR GELES / RENOUILLE / HONTANE

Périmètre d'étude proposé

Boudouiz, le 12 septembre 2012



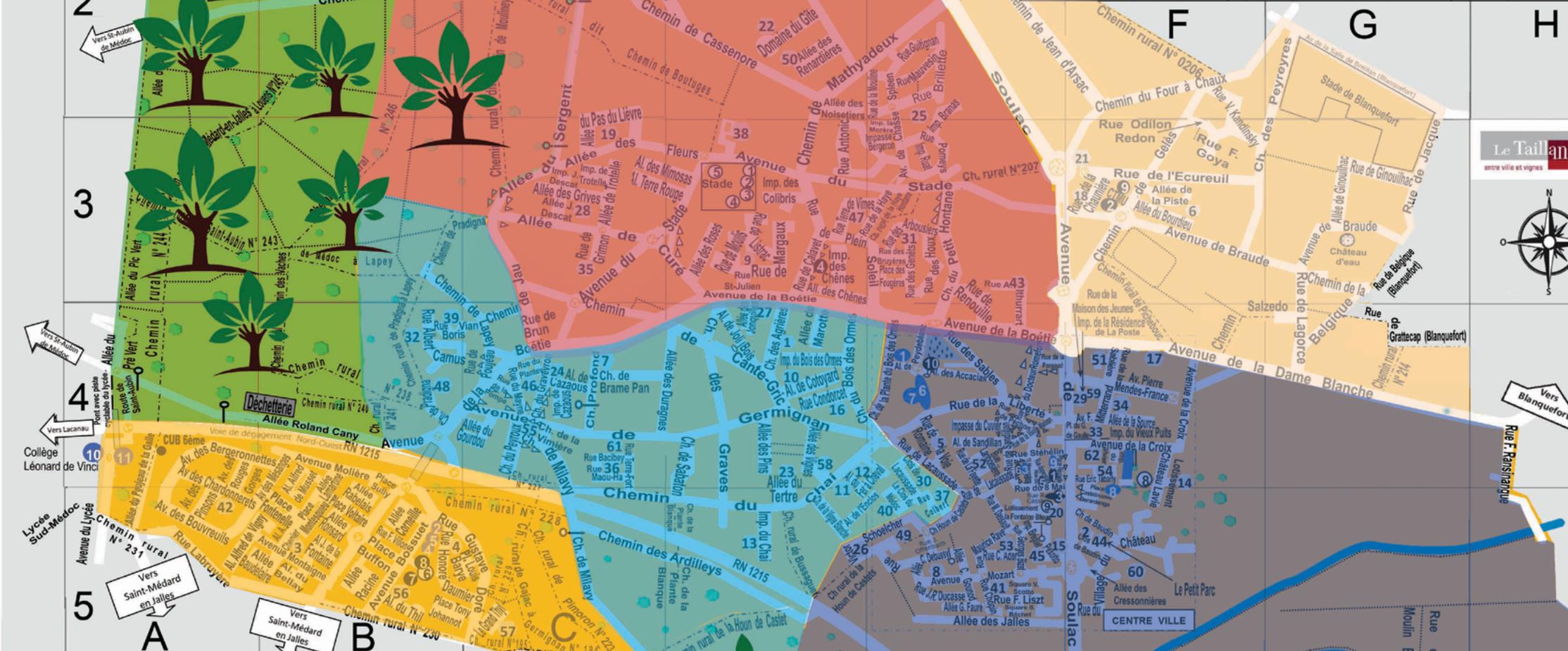
LEGÈNDE

- Lignes communales
- Lignes sectorielles
- Périmètre de zone d'urbanisation d'UO (SPAU)
- Périmètre d'étude proposé (LA CUB)

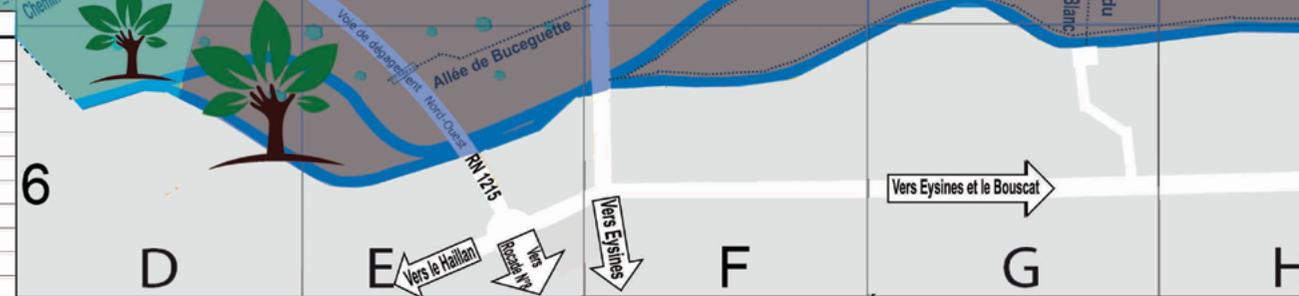
0 100 200 m

E-F-2	N°195 Ch. R.	D-5	Bussaguet (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R.	E-1	Courmalet (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	C-5	Gajac à Germignan (Ch. R. de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Grattecap (Rue de)
C-4-5	N°227 Ch. R.	E-3	Haye à Hontane (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-D-5	Houn de Castet (Ch. R. de la)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R.	F-3-4	Pichebous (Ch. R. de)
B-4	N°238 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194: Ch. R. de)
B-4	N°241 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R.	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.		
A-3-B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	A-2-B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245: Ch. R. de)
B-2-3	N°246 Ch. R.	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)

24 F-5	Baudin (Clos de)	24 C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44 F-5	Petit Parc (Lot.)
3 B-4-5	Boétie (Rés. la)	25 D-3 E-2-3	Hontane (Dom. de)	45 E-5	Pexotto (Lot.)
4 B-5	Bois de Germignan (Lot. le)	26 D-5	Jalles (Rés. des)	46 C-4	Peyroux (Rés.)
5 E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27 D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47 D-E-3	Plein Soleil (Lot.)
6 F-3	Bourdieu (Rés. le)	28 C-3	Jau (Dom. de)	48 B-4	Pradignan (Lot.)
7 C-4	Brame Pan (Rés.)		Jau Est - Jau Ouest - Sci de Jau	49 D-E-5	Pré des Grillon
8 E-5	Bussat (Domaine de)		Jau (Le Hameau de)	50 D-2	Puy du Luc (Lot.)
9 D-3	Calavet (Dom. de)	29 F-4	La Poste (Rés. de)	51 F-4	Sablères (Rés.)
10 D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	30 E-4-5	Lacausade (Lot. le Clos de)	52 E-4	Sandillan (Lot.)
11 D-4-5	Carreyry (Rés. du)	31 C-3	Landotte (Lot. de)	53 E-5	St-Hilaire (Lot.)
12 D-E-4	Chai (Le Hameau du)	32 B-4	Lapey (Lot. de)	54 F-4	Tabarly (Rés. E)
13 D-5	Chai (Rés. du)	33 F-4	Le Parvis de la Source	55 C-4	Teilhan (Rés.)
14 F-4-5	Château Lavie (Lot.)	34 F-4	Le Patio (Rés.)	56 B-5	Thil (Lot. le)
15 E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	35 C-3	Louisière (Lot. La)	57 C-5	Thyl (Lot. le Gr)
16 D-4	Coriande (Rés.)	36 C-4	Maou-Ha (Rés.)	58 D-4	Tournebride (R)
17 F-4	Dame Blanche (Lot. la)	37 E-5	Maisonneraie de la Béchade (La)	59 F-4	Vergers (Rés. C)
18 F-3	Ecurieux (Dom. des)	38 D-3	Maisonneraie du Stade (La)	60 F-5	Village du Châ
19 C-2-3	Fleurs de Maynieu (Les)	39 B-C-4	Mayne (Lot. le)	61 C-4	Vimière (Le Clo
20 E-5	Fontaine Bleue (Le Lot. du)	40 E-5	Médoc (Le Clos du)	62 F-4	Vivier (Rés. du
21 F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)	41 E-5	Orée du Médoc (Lot. L')		
22 D-2	Gite (Dom. du)	42 A-B-4-5	Palombière (Rés. La)		



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Palio
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	6 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	5 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	



À VOUS LA PAROLE

*Urbanisme
de proximité*



*Sécurité
circulation
voirie*

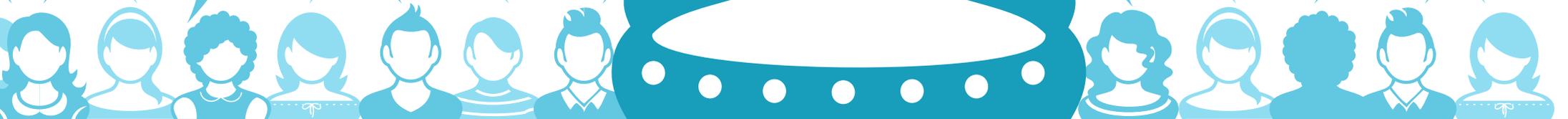


*Cadre
de vie*

*Vie de
quartier*

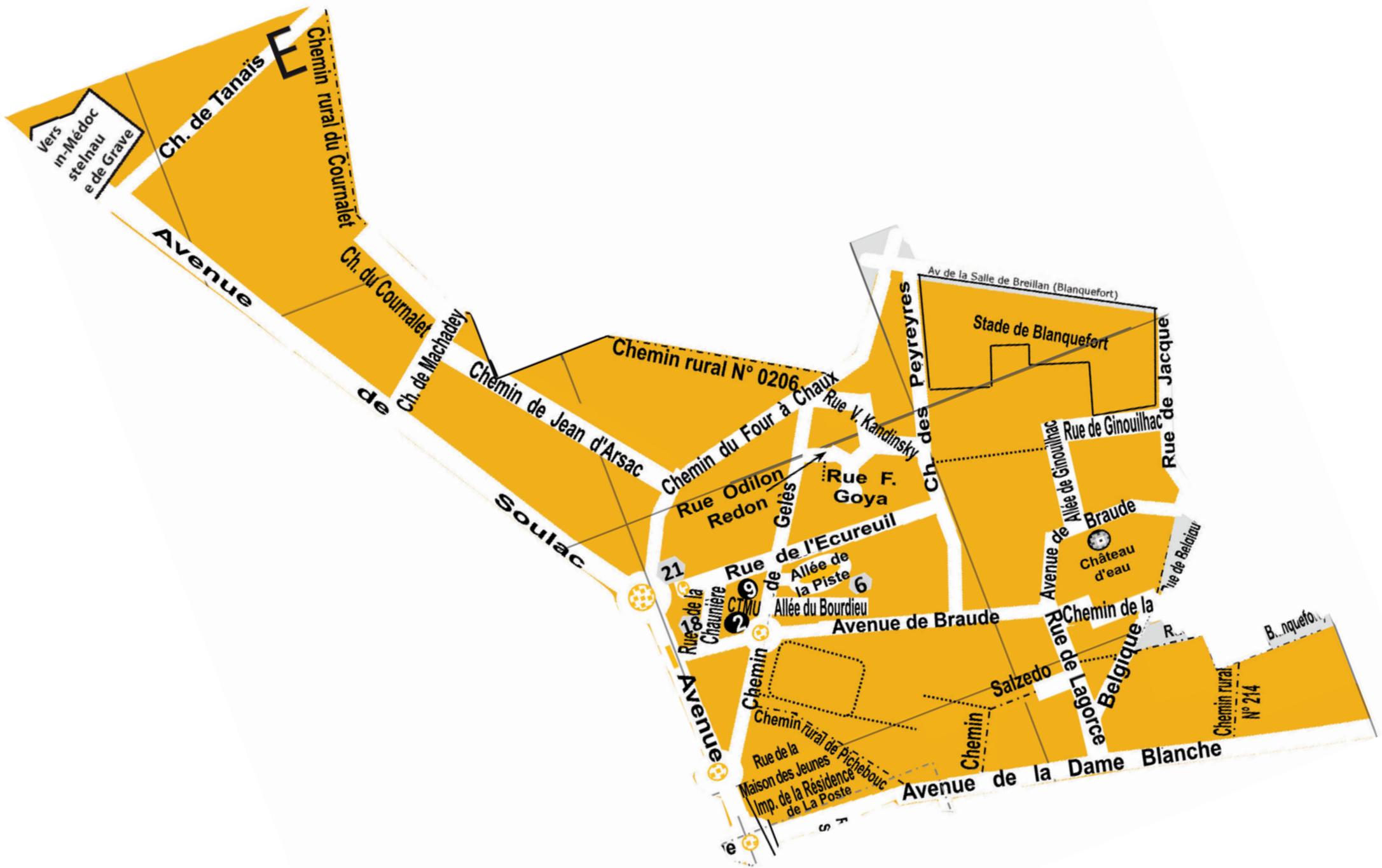
*Services
Publics*

Urbanisme



ECLAIRAGE PUBLIC





Vers
in-Médoc
stelnau
e de Grave

Ch. de Tanais

Chemin rural du Courmalet

Avenue

Ch. du Courmalet

Ch. de Machadey

Chemin de Jean d'Arsac

Soulac

Chemin rural N° 0206

Chemin du Four à Chaux

Rue Odilon Redon

Rue V. Kandinsky

Rue F. Goya

Rue de l'Ecureuil

Allée de la Piste

Allée du Bourdieu

Avenue de Braude

Château d'eau

Chemin de la

Salzedo

Avenue de la Lagorce

Chemin de la Belgique

Chemin rural N° 214

Avenue de la Dame Blanche

Rue de la Maison des Jeunes
Imp. de la Residence de La Poste

Stade de Blanquefort

Av de la Salle de Breillan (Blanquefort)

Ch. des Peyreyres

Rue de Ginouilhac

Rue de Jacques

Rue de Belaitau

B. nqueto

21

6

CTMU

S

F

R

CTMU

CTMU

CTMU

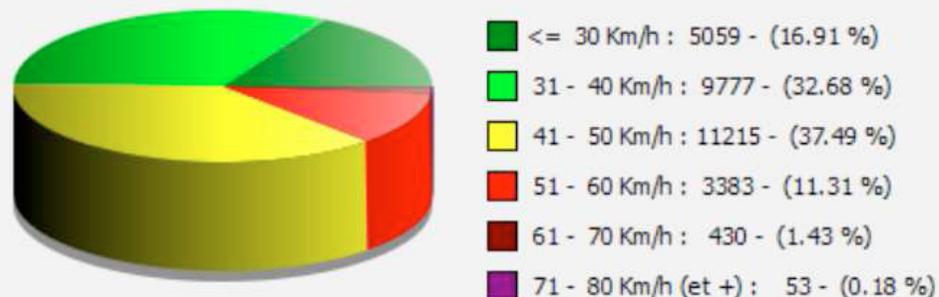
CONTROLE DE VITESSE



CONTROLE CHEMIN DE GELES

RESULTAT OBTENUS		
VITESSE MOYENNE	40,09 km/h	Soit environ 10 km/h au-dessus de la vitesse autorisée
VITESSE EXCESSIVE CONSTATEE	moins de 2% des véhicules roulent à + de 60km/h	Les vitesses excessives sont réalisées en journée mais elles sont à la marge (V.max :119 km/h à 21h)
NOMBRE DE VEHICULES /HEURE MAX.	98 véhicules	Jeudi 13 novembre entre 18h et 19h
V 85 (La vitesse V85 définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules, autrement dit : la vitesse qui n'est pas dépassée par 85 % des conducteurs)	49 km/h	Soit env. 20km/h de plus que la vitesse max.

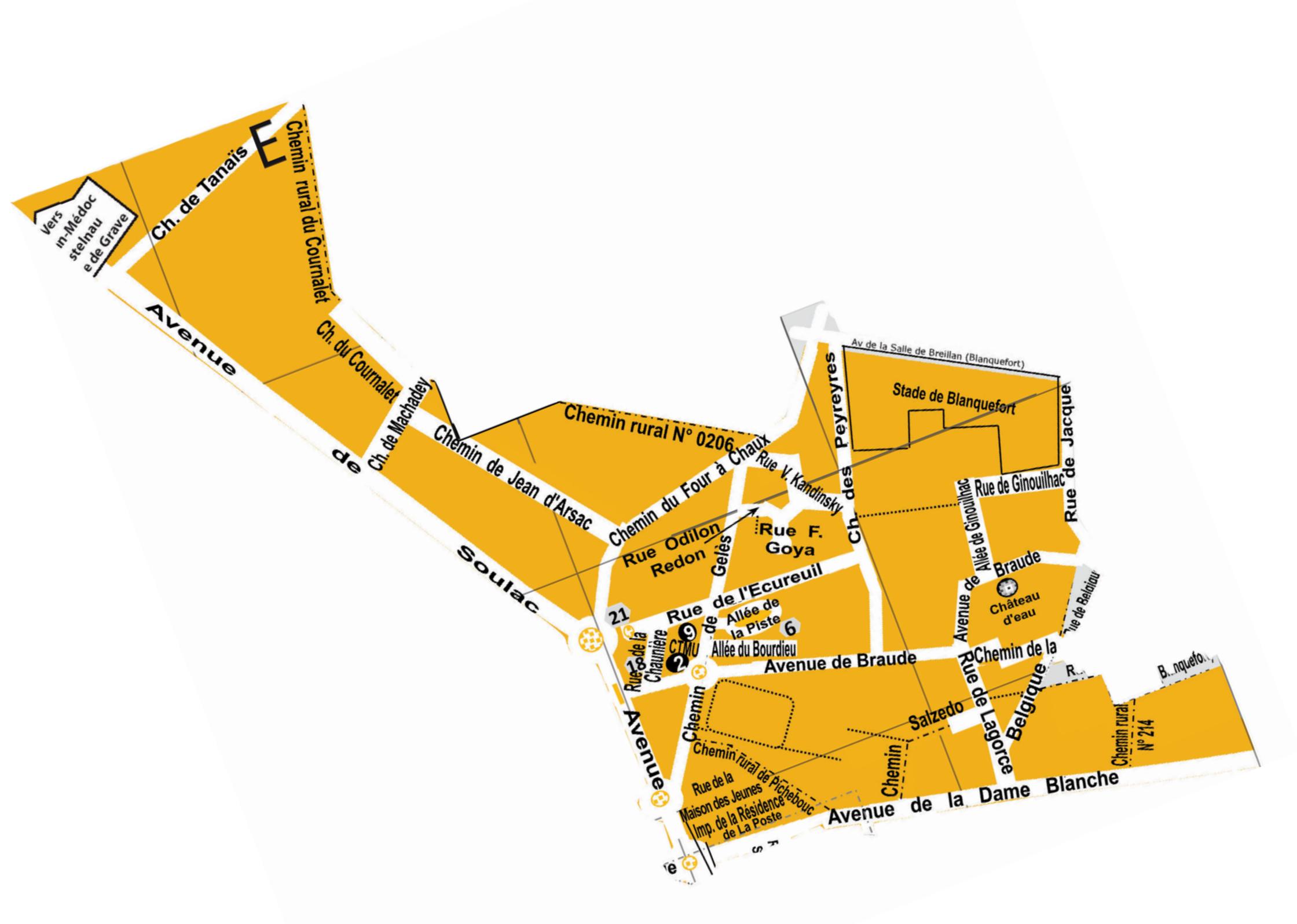
Véhicules entrants



Le nombre de véhicules croît aux heures d'embauches et de débauches = circulation de transit.

Le chemin de Gelès constitue bien un "itinéraire malin" entre le Taillan et Blanquefort (Four à Chaux étant fermé).

Le chemin de Gelès ne possède pas assez d'aménagements de voirie incitant les automobilistes à rouler à 30km/h mais l'usager ordinaire respecte une vitesse inférieure à 50km/h.



Vers
in-Médoc
stelnau
e de Grave

Ch. de Tanaïs

E

Chemin rural du Courmalet

Avenue

Ch. du Courmalet

Ch. de Machadey

Chemin de Jean d'Arsac

Chemin rural N° 0206

Chemin du Four à Chaux

Rue V. Kandinsky

Ch. des Peyreyres

Av de la Salle de Breillan (Blanquefort)

Stade de Blanquefort

Rue de Ginouilhac

Rue de Jacques

Rue Odilon Redon

Rue F. Goya

Rue de l'Ecureuil

Allée de la Piste

Allée du Bourdieu

Avenue de Braude

Château d'eau

Avenue de

Rue de la

Rue de Lagorce

Belgique

Salzedo

Avenue de la Dame Blanche

Chemin rural N° 214

B. nquefo.

21

6

CTMU

Chemin rural de Pichebouc
Rue de la
Maison des Jeunes
Imp. de la Résidence
de La Poste

e

FONDS DE PROXIMITE D'INTERET COMMUNAL



LE FONDS DE PROXIMITÉ D'INTÉRÊT COMMUNAL « FIC »

LE CONTRAT DE CO-DÉVELOPPEMENT « CODEV »

FIC

Travaux sur les voiries métropolitaines d'intérêt local

Environ 700 000 €/an.

À titre d'exemple, il est seulement possible avec ces crédits de requalifier le Chemin de Cante Gric (entre l'avenue de la Boétie et l'avenue du Stade).

CODEV

C'est un partenariat entre la Métropole et chaque commune-membre.

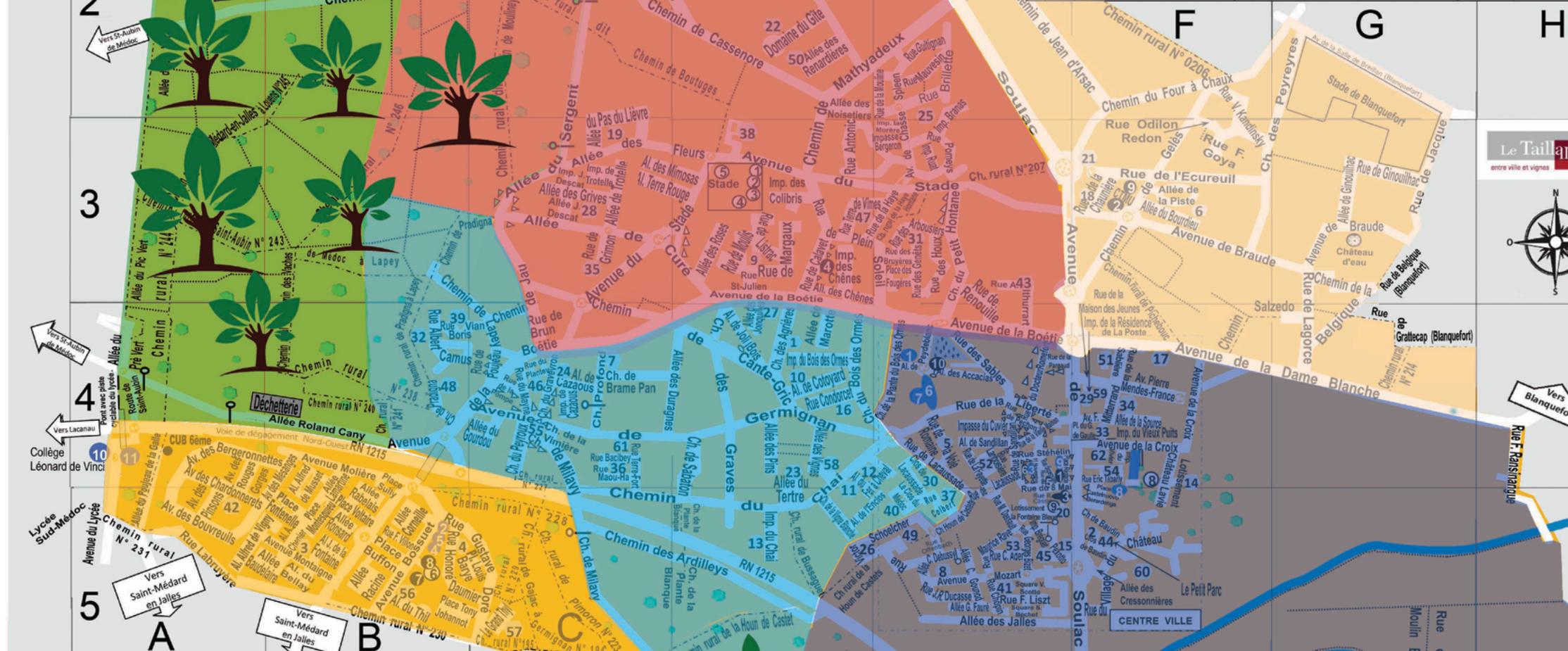
Il est décliné sous forme de fiches actions dont la programmation est triennale.

À titre d'exemple le CODEV a permis de financer entre 2012 et 2014 :

- des travaux de voirie de l'avenue de la Boétie qui est une voirie d'intérêt intercommunal,
- le chantier du bassin de retenue de Grimoine,
- le chantier de dépollution des Ardilleys,
- certaines acquisitions foncières visant à préserver les espaces naturels.

E-F-2	N°208 Ch. R.	E-1	Coumalet (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R.	C-5	Gajac à Germignan (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	E-3	Gratnac (Rue de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Haye à Montane (Ch. R. de la)
C-4-5	N°227 Ch. R.	C-D-5	Houn de Castet (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Mouliney (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R.	F-3-4	Pichebouc (Ch. R. de)
B-4	N°238 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194: Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R.	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.		
A-3-B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	A-2-B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245: Ch. R. de)
B-2-3	N°246 Ch. R.	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)

2	F-3	Baülin (Clos de)	24	C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44	F-5	Peut Parc (Lot.)	
3	B-4-5	Boétie (Rés. la)	25	D-3	E-2-3	Hontane (Dom. de)	45	E-5	Pexotto (Lot.)
4	B-5	Bois de Germignan (Lot. le)	26	D-5	Jalles (Rés. des)	46	C-4	Peyroux (Rés.)	
5	E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27	D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47	D-E-3	Plein Soleil (L)	
6	F-3	Bourdieu (Rés. le)	28	C-3	Jau (Dom. de)	48	B-4	Pradignan (L)	
7	C-4	Brame Pan (Rés.)	29	F-4	La Poste (Rés. de)	49	D-E-5	Pré des Grilles	
8	E-5	Bussat (Domaine de)	30	E-4-5	Lacausade (Lot. le Clos de)	50	D-2	Puy du Luc (L)	
9	D-3	Calavat (Dom. de)	31	C-3	Landotte (Lot. La)	51	F-4	Sablères (Lo)	
10	D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	32	B-4	Lapey (Lot. de)	52	E-4	Sandillan (Ré)	
11	D-4-5	Carreyre (Rés. du)	33	F-4	Le Parvis de la Source	53	E-5	St-Hilaire (L)	
12	D-E-4	Chai (Le Hameau du)	34	F-4	Le Patio (Rés.)	54	F-4	Tabarly (Rés.)	
13	D-5	Chai (Rés. du)	35	C-3	Louisière (Lot. La)	55	C-4	Telhan (Rés.)	
14	F-4-5	Château Lavie (Lot.)	36	C-4	Maou-Ha (Rés.)	56	B-5	Thil (Lot. le G)	
15	E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	37	E-5	Maisonneraie de la Béchede (La)	57	C-5	Thyl (Lot. le G)	
16	D-4	Coriandre (Rés.)	38	D-3	Maisonneraie du Stade (La)	58	D-4	Tournebride (L)	
17	F-4	Dame Blanche (Lot. la)	39	B-C-4	Mayne (Lot. le)	59	F-4	Vergers (Rés.)	
18	F-3	Ecureuil (Dom. des)	40	E-5	Médoc (Le Clos du)	60	F-5	Village du Ch	
19	C-2-3	Fleurs de Maynieu (Les)	41	E-5	Orée du Médoc (Lot. L')	61	C-4	Vimière (Le C	
20	E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	42	A-B-4-5	Palombière (Rés. La)	62	F-4	Vivier (Rés. d	
21	F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)							
22	D-2	Gîte (Dom. du)							



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Palio
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	6 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	6 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	

Le Taillan
entre ville et vignes



Vers Blanquefort

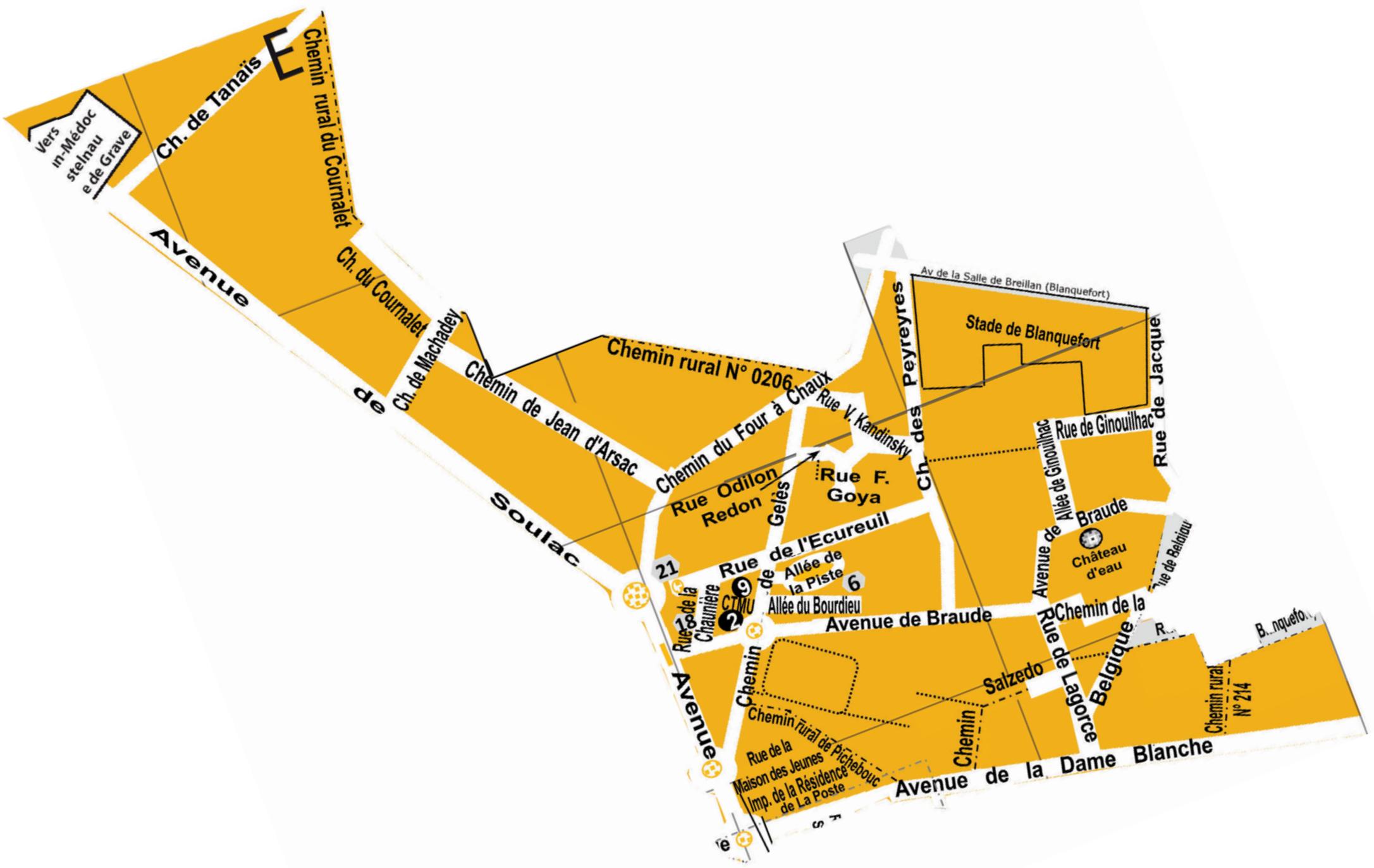
Vers Eysines et le Bouscat

Vers le Haillan

Vers Eysines

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT





Vers in-Médoc stelnau e de Grave

Ch. de Tanais

Chemin rural du Courmalet

Avenue de Soulac

Ch. du Courmalet

Ch. de Machadey

Chemin de Jean d'Arsac

Chemin rural N° 0206

Chemin du Four à Chaux

Rue V. Kandinsky

Av de la Salle de Breillan (Blanquefort)

Stade de Blanquefort

Rue de Jacques

Rue de Ginouilhac

Rue F. Goya

Rue Odilon Redon

Rue de l'Ecureuil

Allée de la Piste

Allée du Bourdieu

Avenue de Braude

Rue de Braude

Château d'eau

Rue de Belajour

21

CTMU

6

Rue de la Chaumière

Rue de la Piste

Chemin de la Belgique

Salzedo

Chemin rural de Pichebouc
Rue de la Maison des Jeunes
Imp. de la Résidence de La Poste

Avenue de la Dame Blanche

Chemin rural N° 214

B. nqueto



À VOUS LA PAROLE

*Sécurité
circulation
voirie*



Services Publics

Sécurité
Circulation

Vie de
quartier

Cadre
de vie

Urbanisme

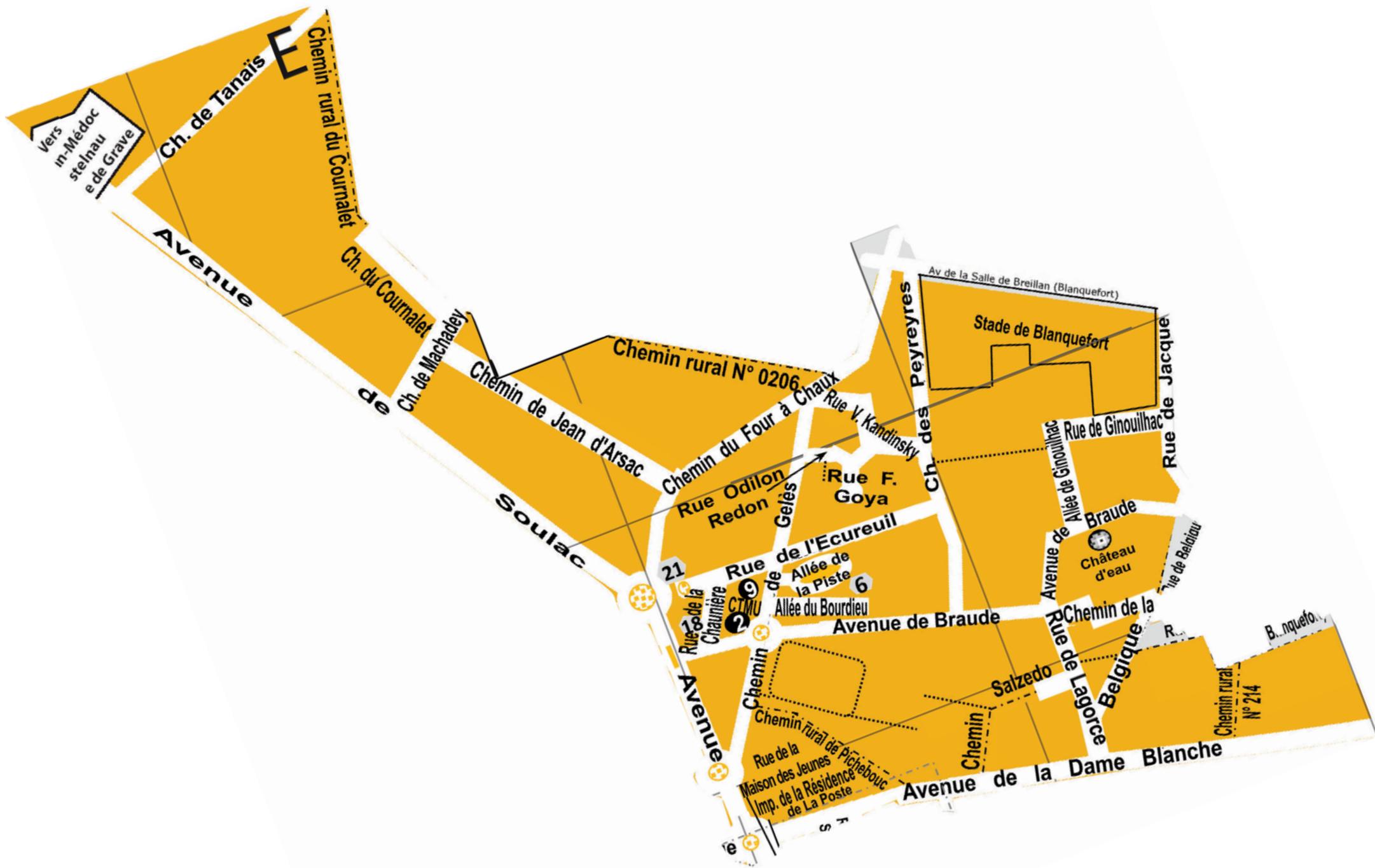


NOCTURNES DE LA MAIRIE



REVISION DES TARIFS MUNICIPALUX





Vers
in-Medoc
stelnau
e de Grave

Ch. de Tanaïs

Chemin rural du Couralet

Avenue

Ch. du Couralet

de

Chemin de Jean d'Arsac

Soulac

Ch. de Machadey

Chemin rural N° 0206

Rue Odilon Redon

Rue de la Chaumière

21

CTMU

Rue de l'Ecureuil

Allée de la Piste 6

Allée du Bourdieu

Rue de la Maison des Jeunes
Imp. de la Résidence de La Poste

Chemin du Four à Chaux

Rue V. Kandinsky

Rue F. Goya

Ch. des Peyreyres

Av de la Salle de Breillan (Blanquefort)

Stade de Blanquefort

Rue de Ginouilhac

Avenue de Braude

Château d'eau

Rue de Belizac

Rue de Jacque

Avenue de Braude

Rue de la Belgique

Salzedo

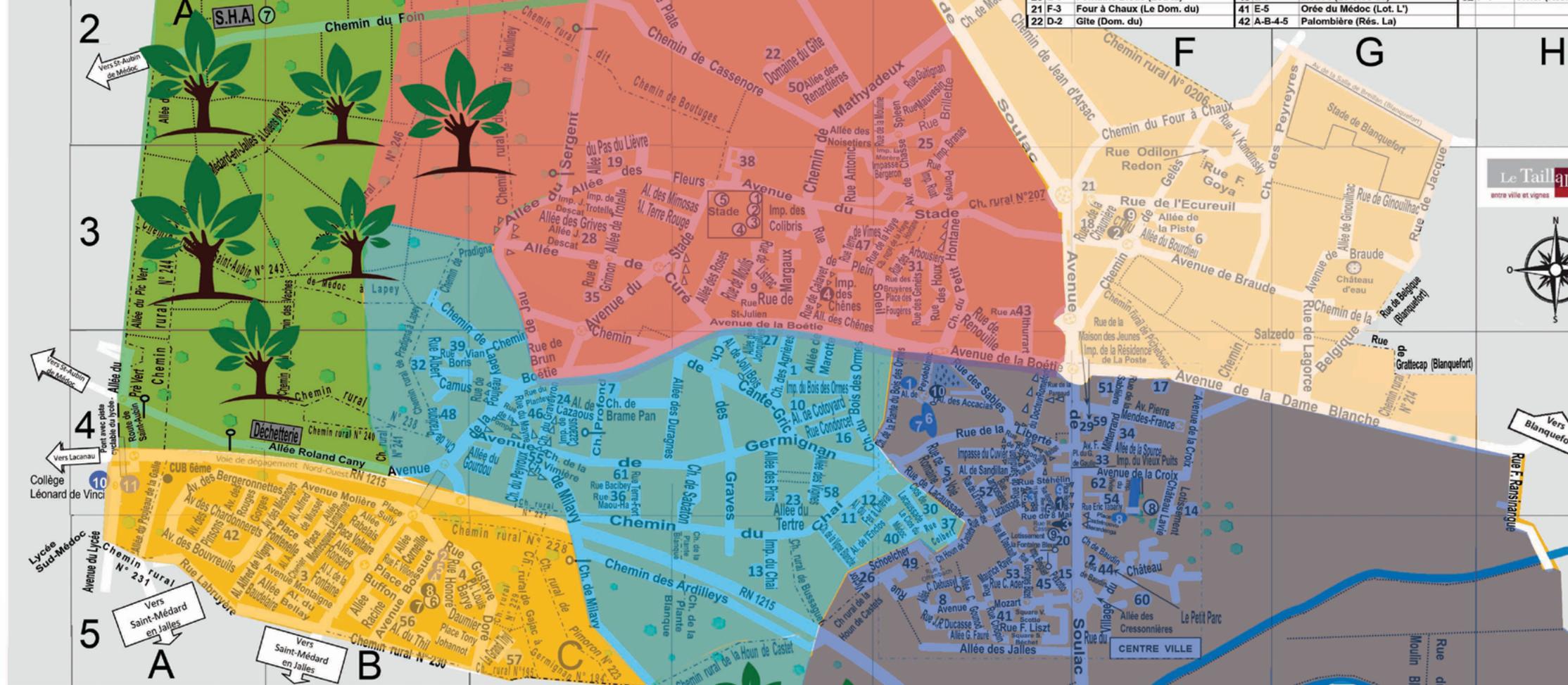
Avenue de la Dame Blanche

Chemin rural N° 214

B. nquefort

C-5	N°195 Ch. R.	D-5	Bussaguet (Ch. R. de)
E-F-2	N°206 Ch. R.	E-1	Coumalet (Ch. R. de)
E-3	N°207 Ch. R.	C-5	Gajac à Germignan (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	E-3	Grattacap (Rue de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Haye à Hontane (Ch. R. de la)
C-4-5	N°227 Ch. R.	C-D-5	Houn de Castet (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Mouliney (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R.	F-3-4	Pichebouc (Ch. R. de)
B-4	N°238 Ch. R.	C-5	Pimoron (Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R.	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.		
A-3-B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	A-2 B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (Ch. R. de)
B-2-3	N°246 Ch. R.	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)

2	F-5	Baudin (Clos de)	24	C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44	F-5	Petit Parc (Lo
3	B-4-5	Boétie (Rés. la)	25	D-3 E-2-3	Hontane (Dom. de)	45	E-5	Pexotto (Lot.)
4	B-5	Bois de Germignan (Lot. le)	26	D-5	Jalles (Rés. des)	46	C-4	Peyroux (Rés.)
5	E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27	D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47	D-E-3	St-Plin Soleil (L
6	F-3	Bourdieu (Rés. le)	28	C-3	Jau (Dom. de)	48	B-4	Pradignan (L
7	C-4	Brame Pan (Rés.)			Jau Est - Jau Ouest - Sci de Jau	49	D-E-5	Pré des Grille
8	E-5	Bussat (Domaine de)			Jau (Le Hameau de)	50	D-2	Puy du Luc (L
9	D-3	Calvet (Dom. de)	29	F-4	La Poste (Rés. des)	51	F-4	Sablères (Lo
10	D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	30	E-4-5	Lacauscade (Lot. le Clos de)	52	E-4	Sandillan (Ré
11	D-4-5	Carrey (Rés. du)	31	E-3	Landotte (Lot. La)	53	E-5	St-Hilaire (Lo
12	D-E-4	Chai (Le Hameau du)	32	B-4	Lapey (Lot. de)	54	F-4	Tabarly (Rés.)
13	D-5	Chai (Rés. du)	33	F-4	Le Parvis de la Source	55	C-4	Telhan (Rés.)
14	F-4-5	Château Lavie (Lot.)	34	F-4	Le Patio (Rés.)	56	B-5	Thil (Lot. le)
15	E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	35	C-3	Louisière (Lot. La)	57	C-5	Thyl (Lot. le
16	D-4	Coriande (Rés.)	36	C-4	Maou-Ha (Rés.)	58	D-4	Tournebride
17	F-4	Dame Blanche (Lot. la)	37	E-5	Maisonneraie de la Béchade (La)	59	F-4	Vergers (Ch.
18	F-3	Ecoreulis (Dom. des)	38	D-3	Maisonneraie du Stade (La)	60	F-5	Village du Ré
19	C-2-3	Fleurs de Mayniey (Les)	39	B-C-4	Mayne (Lot. le)	61	C-4	Vimière (Le C
20	E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	40	E-5	Médoc (Le Clos du)	62	F-4	Vivier (Rés. d
21	F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)	41	E-5	Oréde du Médoc (Lot. L')			
22	D-2	Gîte (Dom. du)	42	A-B-4-5	Palombière (Rés. La)			



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Palio
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	5 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	5 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle de XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	

À VOUS LA PAROLE

*Services
Publics*



A large teal silhouette of a woman with curly hair is the central focus. A large teal speech bubble points to her head, containing the text 'Vie de quartier'. Below her, a row of smaller teal silhouettes of diverse people is shown. Above this row, several smaller teal speech bubbles contain the following text: 'Sécurité Circulation', 'Services Publics', 'Cadre de vie', and 'Urbanisme'.

*Vie
de quartier*

*Sécurité
Circulation*

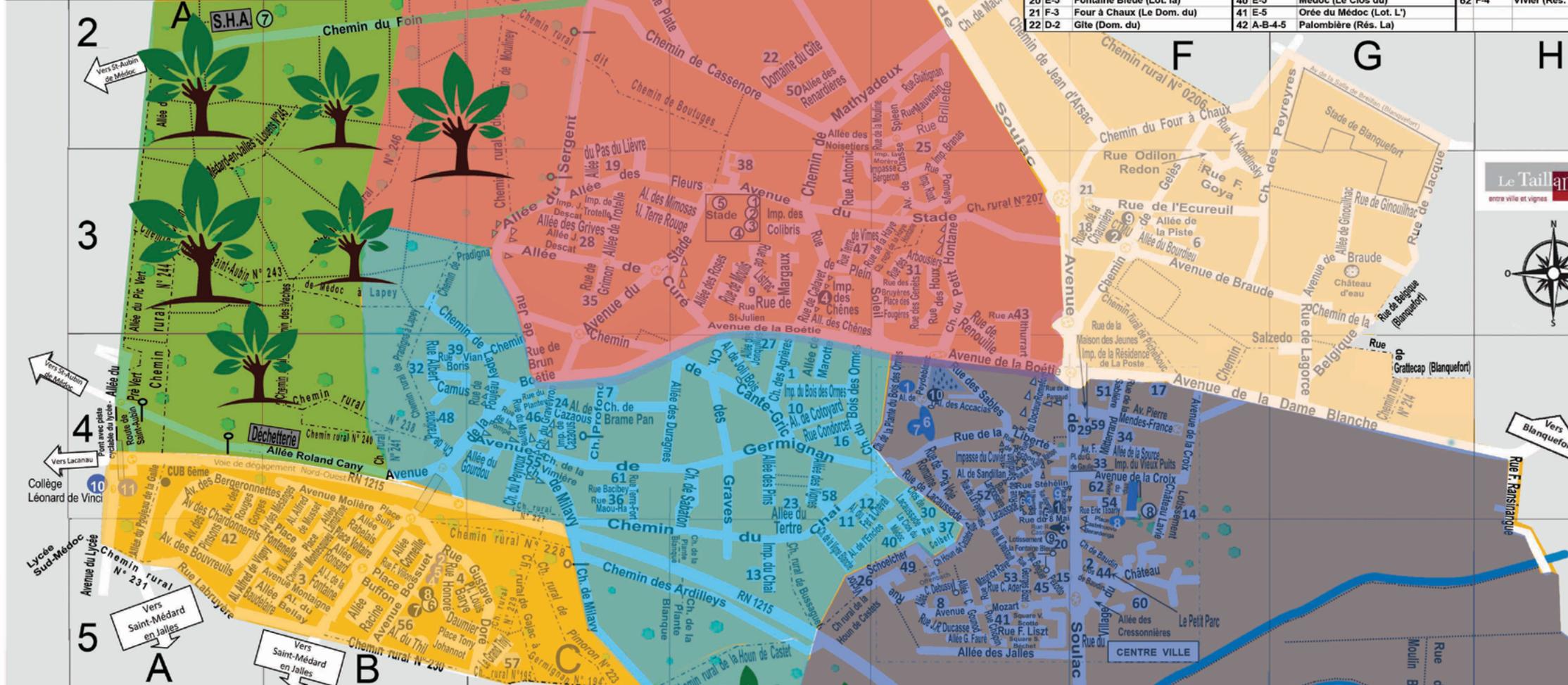
*Services
Publics*

*Cadre
de vie*

Urbanisme

E-F-2	N°190 Ch. R.	D-5	bussaguet (Ch. R. de)
E-3	N°206 Ch. R.	E-1	Coumalat (Ch. R. de)
G-4	N°214 Ch. R.	C-5	Gajac à Germignan (Ch. R. de)
C-5	N°223 Ch. R.	E-3	Grattecap (Rue de)
C-4-5	N°227 Ch. R.	E-3	Haye à Montane (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-D-5	Houn de Castel (Ch. R. de la)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	C-1-2	Mouliney (Ch. rural dit Ch.)
A-5	N°231 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
B-4	N°238 Ch. R.	F-3-4	Pichebouc (Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194; Ch. R. de)
B-4	N°241 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	A-2-B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245; Ch. R. de)
B-2-3	N°246 Ch. R.	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)

2	F-5	Baudin (Clos de)	24	C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44	F-5	Petit Parc (Lo)
3	B-4-5	Boétie (Rés. la)	25	D-3 E-2-3	Hontane (Dom. de)	45	E-5	Pexotto (Lot.)
4	B-5	Bois de Germignan (Lot. le)	26	D-5	Jalles (Rés. des)	46	C-4	Peyroux (Rés)
5	E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27	D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47	D-E-3	Plein Soleil (L
6	F-3	Bourdieu (Rés. le)	28	C-3	Jau (Dom. de)	48	B-4	Pradignan (L
7	C-4	Brame Pan (Rés.)	29	F-4	Jau Ouest - Sci de Jau	49	D-E-5	Pré des Grillo
8	E-5	Bussat (Domaine de)	30	E-4-5	Jau (Le Hameau de)	50	D-2	Puy du Luc (L
9	D-3	Calavet (Dom. de)	31	E-3	La Poste (Rés. de)	51	F-4	Sablères (Lo
10	D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	32	E-4-5	Lacaussade (Lot. le Clos de)	52	E-4	Sandillan (Ré
11	D-4-5	Carrey (Rés. du)	33	E-3	Landotte (Lot. La)	53	E-5	St-Hilaire (Lo
12	D-E-4	Chal (Le Hameau du)	34	B-4	Lapey (Lot. de)	54	F-4	Tabary (Rés.)
13	D-5	Chal (Rés. du)	35	F-4	Le Parvis de la Source	55	C-4	Telhan (Rés.)
14	F-4-5	Château Lavie (Lot.)	36	F-4	Le Patio (Rés.)	56	B-5	Thil (Lot. le)
15	E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	37	C-3	Louisière (Lot. La)	57	C-5	Thyl (Lot. le G
16	D-4	Coriande (Rés.)	38	C-4	Maou-Ha (Rés.)	58	D-4	Tournebride (
17	F-4	Dame Blanche (Lot. la)	39	E-5	Maisonnerie de la Béchade (La)	59	F-4	Vergers (Ch
18	F-3	Ecureuil (Dom. des)	40	D-3	Maisonnerie du Stade (La)	60	F-5	Village du Ch
19	C-2-3	Fleurs de Mayniuey (Les)	41	B-C-4	Mède (Lot. le Clos)	61	C-4	Vimière (La C
20	E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	42	E-5	Médoc (Le Clos du)	62	F-4	Vivier (Rés. d
21	F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)	43	E-5	Orée du Médoc (Lot. L')			
22	D-2	Gîte (Dom. du)	44	A-B-4-5	Palombière (Rés. La)			



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel :	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Palio
Bibliothèque + Ecole de Musique	5 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	5 D-3 Skate-park
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
7 B-5 Salle La Forestière	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabary	8 F-5 Parc du Vivier
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
10 E-4 SIVOM	11 A-4 Lycée Sud Médoc	



À VOUS LA PAROLE

*Vie
de quartier*



Information
générale
de la
commune

Sécurité
Circulation

Services
Publics

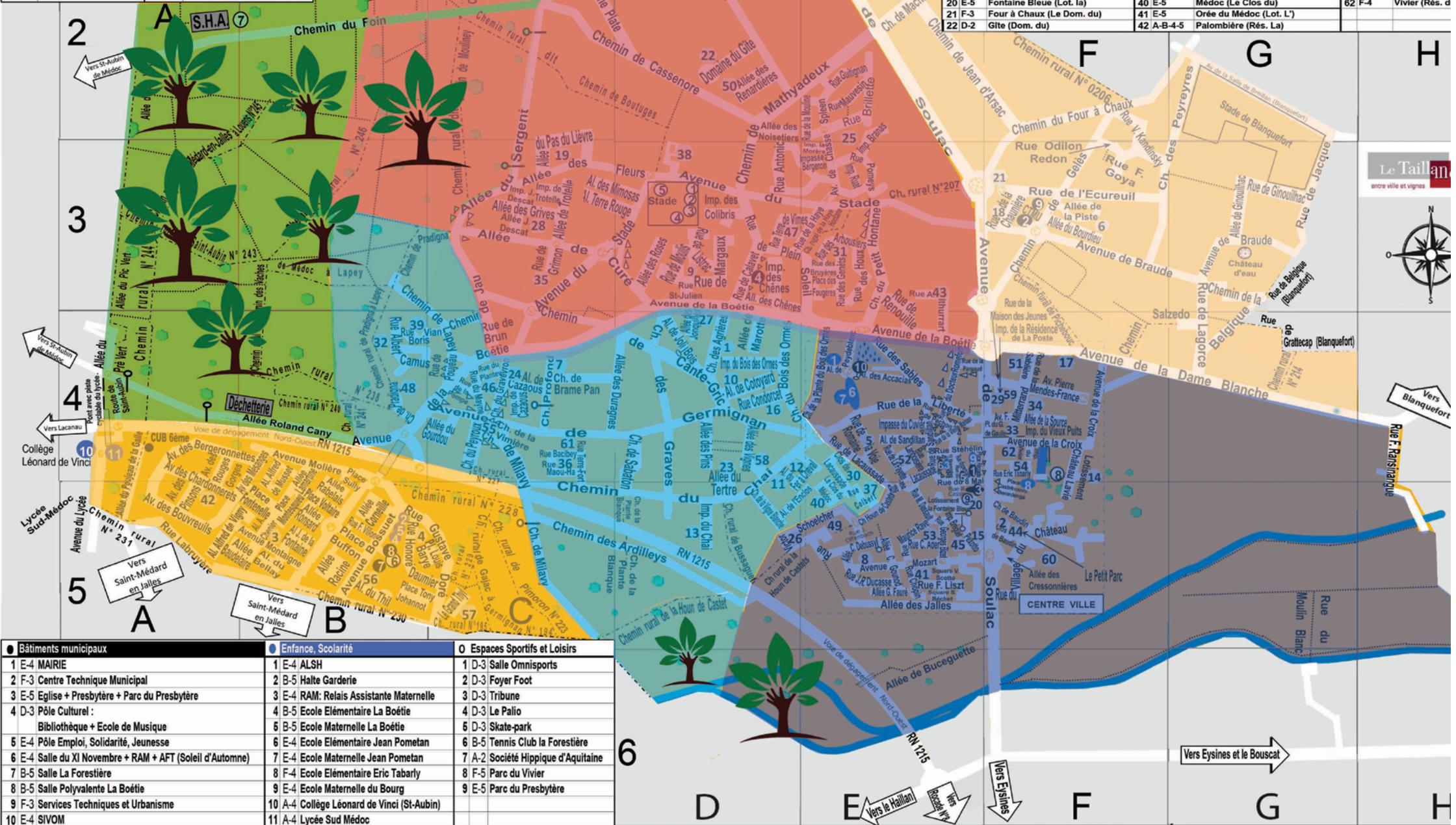
Cadre
de vie

Urbanisme

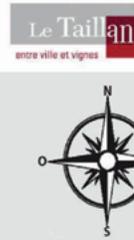


E-F-2	N°195 Ch. R.	D-5	Bussagnet (Ch. R. de)
E-3	N°206 Ch. R.	E-1	Coumalet (Ch. R. de)
G-4	N°207 Ch. R.	C-5	Gajac à Germignan (Ch. R. de)
C-5	N°214 Ch. R.	E-3	Grattecap (Rue de)
C-4-5	N°223 Ch. R.	E-3	Haye à Hontane (Ch. R. de la)
C-4-5	N°227 Ch. R.	C-D-5	Hou de Castet (Ch. R. de la)
B-C-5	N°228 Ch. R.	C-1-2	Lagune de Brana (Ch. rural dit Ch.)
C-5	N°229 Ch. R.	C-1-2	Mouliny (Ch. rural dit Ch.)
B-5	N°230 Ch. R.	A-2-3-4	Pic Vert (Allée du)
A-5	N°231 Ch. R.	F-3-4	Pichebous (Ch. R. de)
B-4	N°238 Ch. R.	C-5	Pimoron (N°194: Ch. R. de)
B-4	N°240 Ch. R.	D-5	Plante Blanche (Ch. R. de la)
B-4	N°241 Ch. R.	B-3-4	Pradigna à Lapey (Ch. R. de)
A-B-3	N°243 Ch. R. de St-Aubin	A-B-3	St-Aubin de Médoc à Lapey (N°243) (Ch. R. de)
A-3-4	N°244 Ch. R.		(Ch. R. de)
A-3-B-2-3	N°245 Ch. R. de St-Médard-en-Jalles à Louens	A-2-B-2-3	St-Médard-en-Jalles à Louens (N°245: Ch. R. de)
B-2-3	N°246 Ch. R.	B-3-4	Vaches (Ch. R. des)

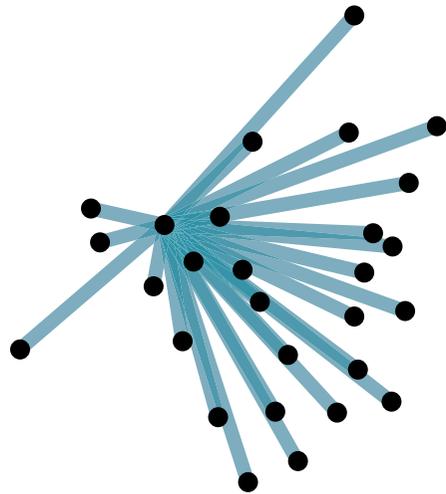
2	F-5	Baudin (Clos de)	24	C-4	Graveyron (Le Hameau de)	44	F-5	Petit Parc (Lo	
3	B-4-5	Boétie (Rés. la)	25	D-3	E-2-3	Hontane (Dom. de)	45	F-5	Pexotto (Lot.)
4	B-5	Bois de Germignan (Lot. le)	26	D-5	Jalles (Rés. des)	46	C-4	Peyroux (Rés	
5	E-4	Bois des Ormes (Le Hameau du)	27	D-4	Jardins de la Boétie (Les)	47	D-E-3	Plein Soleil (L	
6	F-3	Bourdieu (Rés. le)	28	C-3	Jau (Dom. de)	48	B-4	Pradignan (L	
7	C-4	Brame Pan (Rés.)	28	C-3	Jau Est - Jau Ouest - Sci de Jau	49	D-E-5	Pré des Grillo	
8	E-5	Bussat (Domaine de)	29	F-4	Jau (Le Hameau de)	50	D-2	Puy du Luc (L	
9	D-3	Calavet (Dom. de)	29	F-4	La Poste (Rés. de)	51	F-4	Sablères (Lo	
10	D-4	Cante-Gric (Les Jardins de)	30	E-4-5	Lacauscade (Lot. le Clos de)	52	E-4	Sandillan (Ré	
11	D-4-5	Carreyry (Rés. du)	31	E-3	Ladotte (Lot. La)	53	F-5	St-Hilaire (Lo	
12	D-E-4	Chai (Le Hameau du)	32	B-4	Lapey (Lot. de)	54	F-4	Tabarly (Rés.	
13	D-5	Chai (Rés. du)	33	F-4	Le Parvis de la Source	55	C-4	Telhan (Rés.)	
14	F-4-5	Château Lavie (Lot.)	34	F-4	Le Patio (Rés.)	56	B-5	Thil (Lot. le)	
15	E-5	Chênes (Rés. le Clos des)	35	C-3	Louisière (Lot. La)	57	C-5	Thyl (Lot. le)	
16	D-4	Coriande (Rés.)	36	C-4	Maou-Ha (Rés.)	58	D-4	Tournebride (
17	F-4	Dame Blanche (Lot. la)	37	E-5	Maisonneraie de la Béchade (La)	59	F-4	Vergers (Rés.	
18	F-3	Ecurieux (Dom. des)	38	D-3	Maisonneraie du Stade (La)	60	F-5	Village du Ch	
19	C-2-3	Fleurs de Maynieu (Les)	39	B-C-4	Mayne (Lot. le)	61	C-4	Vimière (Le C	
20	E-5	Fontaine Bleue (Lot. la)	40	E-5	Médoc (Le Clos du)	62	F-4	Vivier (Rés. d	
21	F-3	Four à Chaux (Le Dom. du)	41	E-5	Orée du Médoc (Lot. L')				
22	D-2	Gite (Dom. du)	42	A-B-4-5	Palombière (Rés. La)				



● Bâtiments municipaux	● Enfance, Scolarité	○ Espaces Sportifs et Loisirs
1 E-4 MAIRIE	1 E-4 ALSH	1 D-3 Salle Omnisports
2 F-3 Centre Technique Municipal	2 B-5 Halte Garderie	2 D-3 Foyer Foot
3 E-5 Eglise + Presbytère + Parc du Presbytère	3 E-4 RAM: Relais Assistante Maternelle	3 D-3 Tribune
4 D-3 Pôle Culturel : Bibliothèque + Ecole de Musique	4 B-5 Ecole Élémentaire La Boétie	4 D-3 Le Palio
5 E-4 Pôle Emploi, Solidarité, Jeunesse	5 B-5 Ecole Maternelle La Boétie	5 D-3 Skate-park
6 E-4 Salle du XI Novembre + RAM + AFT (Soleil d'Automne)	6 E-4 Ecole Élémentaire Jean Pometan	6 B-5 Tennis Club la Forestière
7 B-5 Salle La Forestière	7 E-4 Ecole Maternelle Jean Pometan	7 A-2 Société Hippique d'Aquitaine
8 B-5 Salle Polyvalente La Boétie	8 F-4 Ecole Élémentaire Eric Tabarly	8 F-5 Parc du Vivier
9 F-3 Services Techniques et Urbanisme	9 E-4 Ecole Maternelle du Bourg	9 E-5 Parc du Presbytère
10 E-4 SIVOM	10 A-4 Collège Léonard de Vinci (St-Aubin)	
	11 A-4 Lycée Sud Médoc	



MÉTROPOLISATION



LE TAILLAN-MÉDOC
BORDEAUX
MÉTROPOLE

À VOUS LA PAROLE

*Information
générale
de la
commune*



MERCI

www.Taillanedoc.fr